

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	100_RAPEE_75012	Numéro	75112_071_02
Adresse du site	100, quai de la Rapée	Hauteur	R+7 (28,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/03/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	29/03/2021

Historique et contexte	Mise en service des deux antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60° et 220°.		
Distance des ouvrants	Puit de lumière à 2 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 60° <4V/m ; 220° <1V/m 5G : 60° <3V/m ; 220° <1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31 m azimut 60° ; 29,60 m azimut 220°		

Incidence visuelle

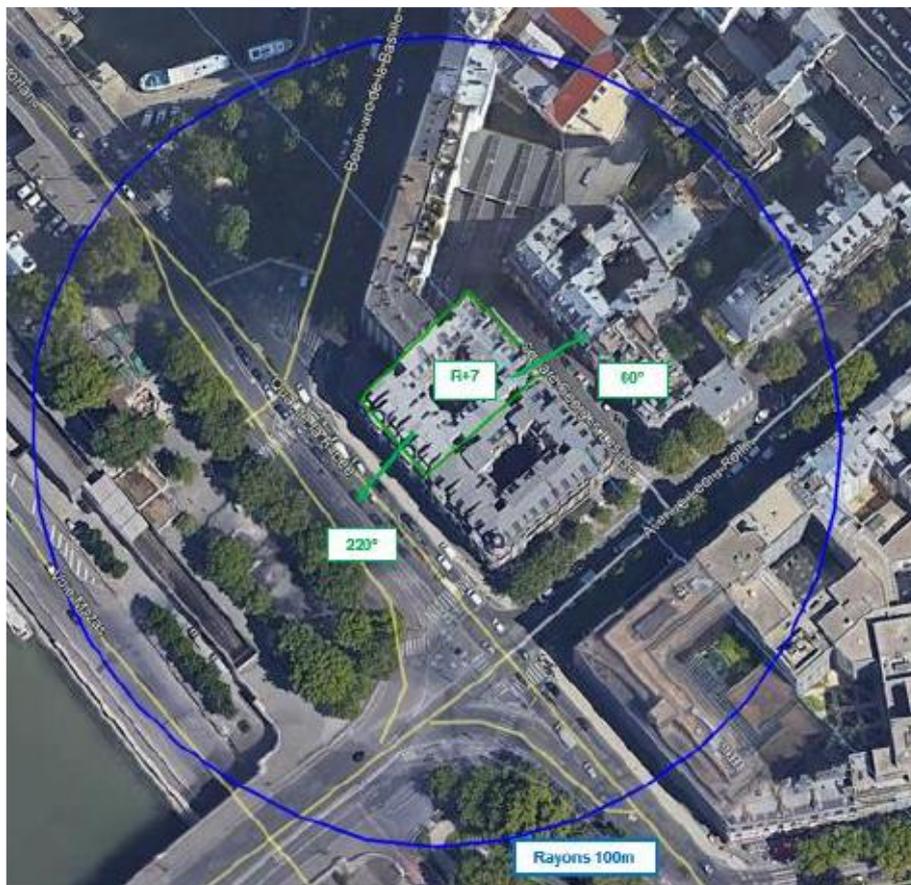
Description des antennes	Ce Projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimut 60° et 220° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 2 antennes panneaux en 5G azimuts 60° et 220°.
Intégration antennaire	Le remplacement des 2 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



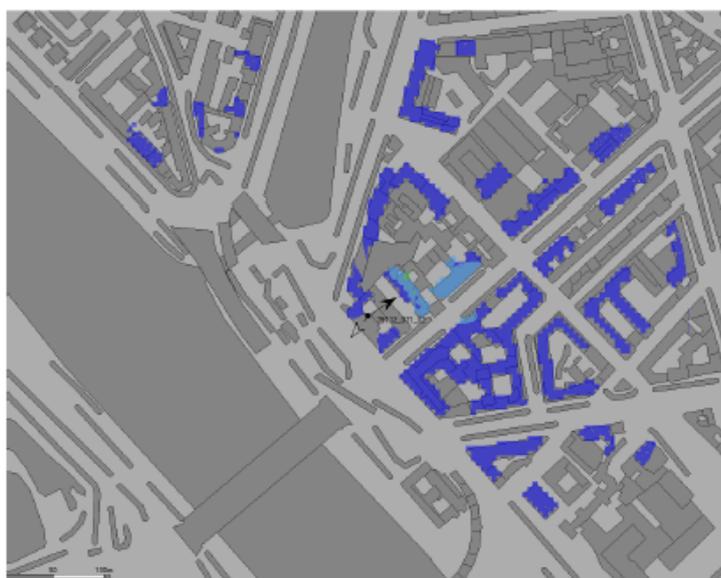
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 60°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25 m	25 m

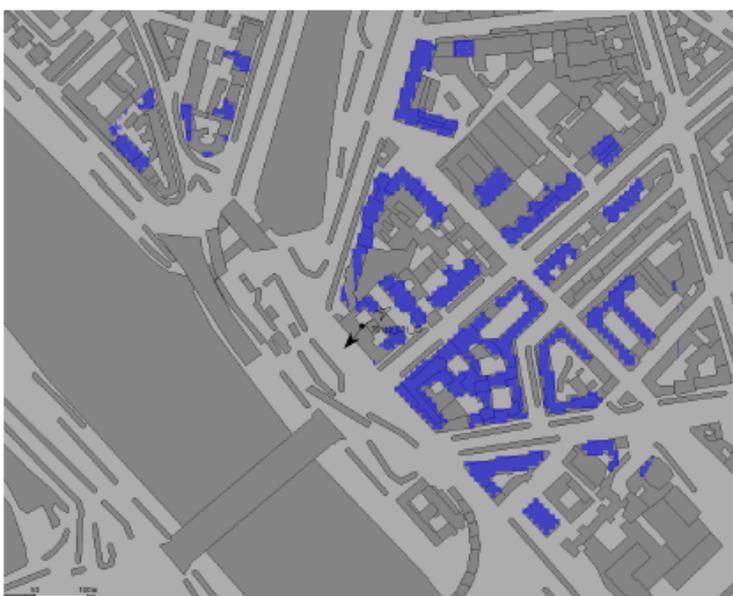
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



	Azimut 60°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25 m	25 m

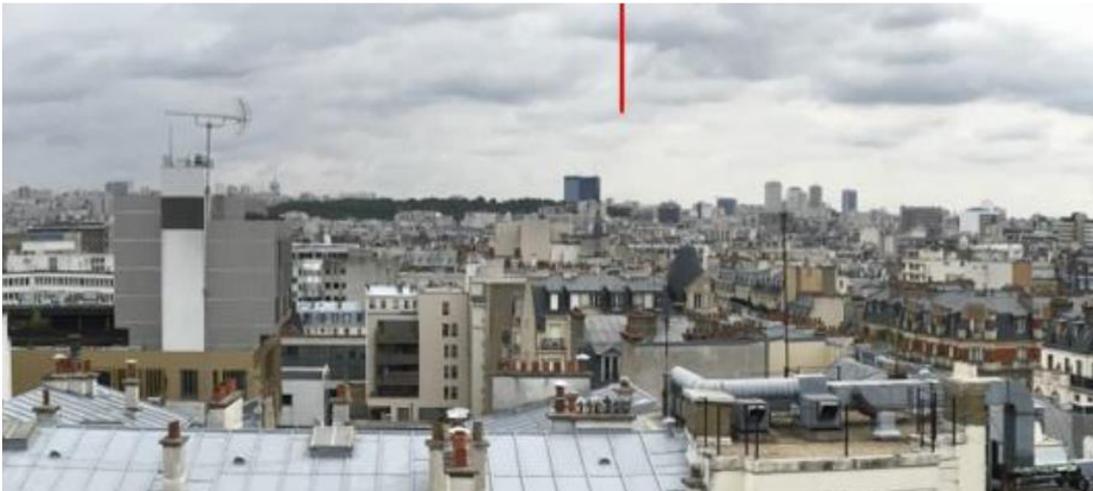
Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 220°

